

cer à ses prétentions. La France, tout en s'associant aux conseils donnés par les autres Puissances, ne prit pas part à cette démonstration militaire et ne se départit pas de l'attitude bienveillante et de la sympathie qui sont les bases de sa politique traditionnelle vis-à-vis de la Grèce.

« Le trait distinctif de la Grèce¹ est le grand nombre de petits bassins indépendants et séparés les uns des autres par des barrières de rochers et de montagnes. La disposition du sol se prêtait donc au fractionnement en une multitude de petites républiques autonomes. Chaque cité avait son fleuve, son amphithéâtre de collines, son acropole, son champ, etc.; presque toutes avaient aussi un débouché vers la mer. Tous les éléments nécessaires à une société libre se trouvaient donc réunis dans chacune d'elles. Les îles de la mer Égée s'étaient aussi constituées chacune en cité républicaine.

« Cette configuration offre, de nos jours encore, un obstacle à la réunion des intérêts sur les mêmes bases politiques et sociales. Il sera toujours difficile d'ouvrir des routes et des chemins de fer et de donner à la Grèce un véritable centre monarchique; c'est contre cette difficulté que les Grecs ont eu à lutter pour s'organiser depuis leur indépendance.

« Tant qu'il s'est agi de réunir les forces de la race grecque contre un ennemi commun, il a été assez facile de s'entendre. Lorsqu'il a fallu ensuite organiser une administration intérieure, les divisions ont recommencé. Heureusement, il existe entre les Grecs

1. Reclus, *Géographie universelle*.